Réunion CEACT du 26 novembre 2022 à Semur en Auxois

Ouverture réunion CEACT à plus de 11h15 après la fin de la réunion CUT. Début trop tardif pour permettre aux participants, également moniteurs, d'assurer leurs cours à 14h après 1h30 de route. Il faudrait voir pour les prochaines réunions de commencer plus tôt ou de fixer un timing maxi pour la réunion CUT.

Félicitations à Audrey Moreira et sa chienne Oendou pour son podium (2ème place) à la finale du GPF à Bourgbarré.

Conformément aux décisions du comité de l'ACTB, un mail à été adressé à tous les présidents de club CNEAC pour un appel à candidatures afin de renouveler les membres de la commission. Les candidatures reçues ont été approuvées par le Comité d'Administration de l'ACTB.

Présentation des membres de la Commission :

- Aude Balourdet Ccc Messigny communication FB et organisations,
- Antoine Desblaches Gergy Esc: Agility,
- Béatrice Marchandeau EapSanvignes Dog dancing,
- Laetitia Robert CC Coursois: jeunes conducteurs,
- Christian Tillier Eacf-Fontaines secrétaire commission et gestion du site internet,
- René Favre, président ACTB,
- Jean Marie Gadroy, Président CUT et CTT,
- Bernard Charolles, Président CEACT.

Le président précise que la commission est une force de propositions, lesquelles devront être transmises via le président CEACT au comité de l'ACTB pour approbation avant mise en œuvre et en accord avec le CTT. Le président et plusieurs membres de la Commission ont émis le souhait d'une rencontre tripartite ACTB /CTT /commission pour clarifier les rôles et les attributions de chacun pour travailler dans un climat serein afin de promouvoir le développement des activités CNEAC.

Remarques : il n'y pas de responsable pour les activités "chiens visiteurs, Hooper et Canicross" car aucun candidat ne s'est déclaré. On pourrait éventuellement raccrocher, en cours de mandature, des responsables à cette commission après approbation du Comité D'administration de l'ACTB.

Informations générales

<u>Tarifs des engagements aux concours</u>: après discussion il est décidé de conserver, pour 2023, le tarif de 14 € pour les engagements aux concours au format 90 concurrents et de le porter à 16€ pour les concours au format 70 concurrents.

Pour les concours nécessitant la location d'une salle où de terrains où pour les concours exceptionnels, les clubs devront demander une dérogation avec justification auprès du président de l'ACTB et du CTT.

Évolution du règlement Agility:

Suite à la réunion CNEAC en visioconférence du 19/9 avec les CTT et le président des CEACT, le président de la CEACT donne lecture des principaux points du CR (déjà envoyé aux présidents de club fin septembre) : Dominique Prin est le nouveau responsable du GTAgility à la place de Maryanick Jourden.

Toises : de nouvelles catégories seront créées à partir de janvier 2023 :

- Moins de 38 cm = small,
- 38/43 cm = medium,
- 43/48 cm = intermédiaire,
- Plus de 48 cm = large.

Tous les chiens devront être toisés pour concourir en 2023.

Le délai pour créer une séance de toisage est ramené à 15 jours.

Divers:

Suppression de l'obligation de 2 races différentes pour constituer une équipe pour le Trophée par équipes Les chiens en grade 1 peuvent participer aux sélectifs et la finale du GPF.

Création de nouveaux formats de concours :

1 juge 1 terrain, 9 parcours, maxi 70 concurrents.

- Si concours 2 juges 2 terrains obligation d'avoir au moins un format à 9 parcours
- Possibilité de passer du format 7 à 9 parcours mais pas l'inverse.

Passage du grade 1 à 2 : il faut valider 4 parcours : 2 agility et 2 jumpings et sur ces 4 parcours 1 seule pénalité de 5 points maximum acceptée +3 parcours sans pénalité.

Possibilité de rester en grade 1 pour ceux qui le souhaitent.

Les qualificatifs "Excellent", "Très Bon", "Bon" et "Non Classés" seront abandonnés.

Il n'y aura plus de brevet d'agility mais un diplôme d'accès au grade 2.

Il faudra 3 toises par partie d'accès au grade 2. La médiane des 12 toises retenue comme toise officielle.

Le passage automatique du grade 2 au grade 3 est toujours gelé.

<u>Obstacles</u>: La chaussette est supprimée mais doit être compensée par un tunnel de 3/4 mètres dans les agrès à mettre à disposition du juge..

Il faut 1 sac de lestage par mètre de tunnel soit 7 pour tunnel 6m, un sac de lestage doit avoir un poids de ~25kg.

Mur et pneu : Nouvelles hauteurs obligatoires à partir janvier (attention à la nouvelle hauteur distincte pour la catégorie "Intermédiaire")

Les montées de la passerelle et de la palissade ne seront plus jugées.

Le juge ne pourra prévoir que 5 passages dans les tunnels au maximum par parcours.

Licences: prix inchangés 18 et 9 euros.

Penser aux licences "intervenant" pour les intervenants non compétiteurs (pour exemple les moniteurs), Pas de catégorie "vétéran" chien ou conducteur envisagée.

Finales 2023 : voir le tableau.

Disciplines	Dates fixes retenues	Dates pour 2023	Lieux	
Championnat de France Agility SCC	Le2 ème Week End complet de mai		EN COURS	
Grade 2	Lez elle week Esia complet de mai	13 et 14 mai	ENCOURS	

Dates des Sélectifs, Championnats et Grands Prix SCC de la CNEAC pour 2023

and a second sec		1	LIII COOTIO
Grade 2		13 et 14 mai	
hampionnat de France Agility SCC	Le 2 eme W. E. complet de juillet		pas d'organisateur officiel à ce jour
Grade 3		8 et 9 juillet	
Grand Prix de France AGILITY SCC	Le 3ème W. E. complet de novembre		pas d'organisateur officiel à ce jour
		18 et 19 novembre	
Championnat de France Agility SCC	Le 2° week end des vacances scolaires de Toussaint		COURCOURONNES
Jeunes (U12, U15, U19)		28 et 29 octobre	
Trophée par équipe Agility SCC	Le 1er W. E. complet d'août		pas d'organisateur officiel à ce jour
		5 et 6 août	
Championnat de France et Grands	Le 1 er W. E. de septembre		CHAMBORD
Prix SCC d'Attelage		Exceptionnellement 12 et 13 août	ACT Centre Val de Loire)
Championnat de France et Grands	le dernier week end complet de		LAGORDE (Charente)
Prix SCC Dog Dancing	novembre	25 et 26 novembre	
Grands Prix de France SCC de	Le1 er week end de novembre		pas d'organisateur officiel à ce jour
Canicrosss		4 et 5 novembre	
Grands Prix de France SCC de	Le 1 er W. E. complet d'octobre		pas d'organisateur officiel à ce jour
Flyball		8-oct.	
Sélectif EO AWC Agility Senior	Les derniers W. E. de février	25 et 26 février	EN COURS
	, mars et avril	25 et 26 mars	
		29 et 30 avril	
	Le W. E. de Pâques		EN COURS
Sélectif IO AW IFTINES		S at 9 avril	

Formations : des formations ont été organisées par le CTT début 2022 :

- Ecole du chiot au Creusot Esc.
- Mise à niveau moniteurs à Montbard au printemps 2022,
- Stage Chiens visiteurs au club Esc Montceau récemment,
- En cours, une formation MEC 1 à Ste Marie la Blanche sur 3 weekends

Bonne participation à ces stages qui permettent la mise à niveau des anciens moniteurs et l'arrivée de nouveaux moniteurs dans les clubs.

<u>Hoopers:</u> un stage initiation Hoopers a été organisé au Creusot AOC début octobre avec pour intervenant Philippe Jeanclaude. 15 participants, financement par l'ACTB (650 €). C'est un stage d'une nouvelle discipline permettant de nombreux apprentissages pour toutes disciplines (directionnels en particulier) et adaptée aux chiens de grandes tailles ou ne pouvant plus sauter et aux conducteurs qui ne souhaitent plus courir. Stage très intéressant.

Souhaits : refaire un stage initiation hoopers en début d'année en zone nord Bourgogne et suivre avec ensuite un stage pour former des moniteurs pour finaliser l'implantation de cette discipline. Une demande de financement sera présentée à prochaine réunion de l'ACTB et une demande d'accord du CTT pour un stage de formation des moniteurs. Les Clubs du CC Messigny et de l'ADSC sont candidats pour recevoir ces stages et possibilité passer à 50/60 € la participation des stagiaires.

<u>Jeunes conducteurs</u>: Laetitia Robert nous fait part du recensement des licences jeunes effectuée auprès du CTT (15 en 2022). Elle envisage de faire des regroupements ludiques pour les jeunes, selon leur localisation géographique et la possibilité de déplacement par les parents.

Objectif : accompagner les jeunes dans les clubs et leur faire pratiquer des activités plus ludiques que les concours. Une étude de financement de ces regroupements sera établie étayer ces propositions.

<u>Manifestations nationales</u>: Le <u>Sélectif EO-AWC</u> était prévu par CNEAC à Mâcon Chaintré. Un accord avait été donné par l'ACTB mais il n'y pas de club support local pour l'organiser. La présidente du club EapSanvignes qui avait été sollicitée par le CTT nous fait part du refus de son club pour être club support en raison distance avec Mâcon et le délai trop court pour pouvoir s'investir. Elle peut éventuellement être candidate pour l'organiser en 2024 si la candidature est confirmée assez tôt. Ce refus a été notifié par téléphone à Arlette Cattoen (responsable des Grands événements de la CNEAC).

STGR: C'est au tour de la Bourgogne d'organiser le Sélectif Trophée de France pour les régions Bourgogne, Île de France et Centre en 2023. Le CTT a confirmé au président de la CEACT qu'il avait pris contact avec la communauté de communes de Puisaye-Forterre, mais pas d'autres nouvelles officielles de sa part et le CTT n'est plus présent pour donner les d'infos complémentaires. Selon le calendrier des concours 2023, il semblerait que ce soit le club de Joigny qui prenne en charge de ce sélectif le 20/05/2023...en attente infos plus précises sur l'organisation!

Tour de table :

Béatrice Marchandeau, responsable Dog dancing, excusée pour raisons professionnelles à la transmis un mail concernant développement de cette activité : 2 concours organisés en 2022 et un stage de formation avec AOC Le Creusot.

Antoine Desblaches: Souhaite l'organisation en 2024 d'un concours sur deux jours en région Chalonnaise par collaboration des clubs de Gergy et Fontaines, lieu envisagé: le château de Loyère. Il souhaite aussi l'organisation d'un stage MAG 1 voire MAG 2 pour la formation de véritables moniteurs d'Agility. Il proposera l'organisation d'un MAG 2 au CTT pour approbation du comité de l'ACTB.

Rappel : pas de concours autorisés le jour du CACIB DIJON qui est programmé le premier week-end de septembre et concours autorisés le jour des CACS dans les départements autres que celui du CACS

Fin de réunion tardive 13h30 Merci à ceux et celles qui ont participé.

Le président de la commission CEACT

Bernard Charolles